



Comité Social d'Administration Local de la DiSI Île-de-France du 17 juin 2024

COMPTE-RENDU

*Siégeaient pour la CGT Finances publiques : Hervé PERESINI (ESI Noisiel) ; Robert SEGURA (ESI Montreuil) ; Eric CHABROULET (ESI Paris) ; Christophe PONSOT et Gabriel BRIZEMEURE (ESI Nemours).
Le CSAL était présidé par Jean-Louis BONNEFOI, Directeur de la DiSI Île-de-France.*

Le contexte politique particulier dans lequel s'est tenu ce CSAL explique le ton de gravité qui a empreint les déclarations liminaires présentées par les organisations syndicales ([celle de la CGT Finances publiques est accessible ici](#)). Sans s'attarder sur les sujets nationaux, le Directeur a confirmé qu'il n'y aura pas dans l'immédiat d'expérimentation de la semaine en 4 jours à la DiSI, et que la note d'application des JOP pour la DiSI est quasi disponible.

Marché de maintenance multi technique à l'ESI de Noisiel

La Gestion de site de Noisiel sera plus particulièrement chargée du pilotage des prestataires intervenants ; ceux-ci auront à remplir diverses missions dont la rénovation du site. Des compétences spécifiques hors de périmètre, comme la gestion/maintenance des groupes électrogènes, nécessitent une solide expérience dans le domaine bâtiminaire, conforme à celle attendue de deux contractuels A et B spécialement recrutés pour cette mission de pilotage.

Il est à noter que le périmètre d'intervention concerné englobe les sites du CIP de Noisiel et du SPS de Bussy Saint-Georges. Le marché de maintenance doit aussi être renouvelé en 2025, opération complexe dont la préparation doit s'effectuer avec le concours, là aussi, d'un prestataire.

La Direction a précisé qu'il n'est pas prévu de former des titulaires en interne pour prendre le relai de ces profils particuliers. Aussi est-il envisagé une « cédésation » ultérieure des intéressés.

Point sur l'attractivité : retour sur l'année 2023 et perspectives pour 2024

Ce thème sur les difficultés que rencontrent les Finances publiques à recruter revient régulièrement à l'ordre du jour, ce qui n'est pas anodin, mais la Direction s'acharne à ne voir qu'une partie de la réalité du problème (« évolution des mentalités des nouvelles générations ») au lieu de la raison évidente (une rémunération peu motivante). Pour 2024, une chargée de communication a été spécialement recrutée pour suivre l'attractivité de la DiSI ; un diaporama destiné aux ambassadeurs « attractivité » a également été confectionné.

Les efforts ne manquent pas : organisation d'un groupe de travail « attractivité » ; participation systématique à des salons franciliens ; actions de présentation dans les milieux scolaires et universitaires ; job-dating au Lycée parisien Le Rebours ; accueil des stagiaires de seconde et de BTS (75 en 2023, le double de l'objectif de départ) ; recrutement d'apprentis (17 en 2024, 20 prévus en 2025).

En matière d'attractivité, les fiches de postes jouent un rôle clé. Pour les catégories A et A+, le recrutement a lieu sur toute l'année, a minima quatre mois avant une vacance de poste prévisible, ou lors de la vacance elle-même. Pour les catégories B et C, les postes sont pourvus selon le système des dotations sur autorisation, lorsque les vacances sont identifiées ; sinon par l'intermédiaire de fiches de postes, et du site « [Choisir le service public](#) ». L'installation de l'agent a lieu au 31 décembre au plus tard.

Quelques chiffres concernant l'année 2023 : selon la Direction le taux de vacances d'emplois au 1^{er} janvier 2023 était de 8,62 %, avant de « tomber » à 6,63 % en avril 2024 (il aurait été de 25 % sans les contractuels). Sur 89 fiches, 77 ont été pourvues, en grande partie par des contractuels (42 %) de catégorie A. La moyenne d'âge de ces derniers est de 37 ans (contre 47,5 ans pour les titulaires). La formation généraliste sur l'activité DGFIP a été portée à 5 jours maximum pour les contractuels, pour lesquels les perspectives de carrière sont quasi inexistantes, sauf s'ils passent le concours. Il est possible de « cédésier » un contractuel à l'issue du second CDD de trois ans. Au total, 322 contractuels ont été recrutés l'an dernier par le SSI.

Pour la CGT, les contraintes que devaient autrefois assumer les nouveaux agents étaient « compensées » par une rémunération correcte. Ce n'est plus le cas au terme de douze années de gel du point d'indice : sur les salaires, il y a une différence moyenne de 1 000 € par mois au bénéfice du secteur privé. Les qualifications n'ont guère évoluées, le cadencement accéléré a disparu, et l'inacceptable « fonctionnaire bashing » est toujours là !

Tableau de bord de veille sociale (TBVS) 2023

Pour rappel, le TBVS est un outil de diagnostic et de pilotage permettant d'anticiper et de résoudre des difficultés dans les services.

L'accent a été mis sur l'importance du rachat des jours de congés (117 agents concernés) au bénéfice du pouvoir d'achat (mais au détriment des périodes de repos), l'augmentation du nombre d'heures écoulées (conséquence du sous-effectif, de l'ajout de nouvelles missions et du tuilage) sachant que le télétravail ne donne pas lieu à crédit horaire, et du faible nombre de recourants en évaluation.

À noter : six fiches de signalement d'incident en 2023 ont été dénombrées, dont 5 entre des agents et leur hiérarchie.

Parc automobile de la DiSI

Au moment de la création de la DiSI Île-de-France en 2019, le parc était vieillissant ; la DiSI a acquis 11 véhicules, dont 6 avec l'aide de SPIB 2C en 2023 ; le taux de « verdissement » du parc est de 70 %.

Les capacités de recharge ont été améliorées. Quant aux véhicules utilitaires de grosse capacité, ils feront l'objet d'un suivi particulier.

Le prochain bilan sur les émissions de gaz à effet de serre doit avoir lieu l'année prochaine. À noter que les révisions des véhicules électriques coûtent en moyenne cinq fois moins cher que celles des thermiques.

Questions diverses

Cadre d'objectifs et de moyens dans l'informatique

Dans une fiche destinée au CSAR reporté du 10 juin 2024, une réduction de crédit de 35 millions d'euros sur 70 serait programmée dans le domaine informatique, au nom de la recherche d'économies budgétaires. Nous demandons si des projets concernant la DiSI seraient impactés ?

La DiSI a annoncé que la DG ne ciblerait que des projets à peine entamés, ou non lancés, pour éviter d'interrompre ou suspendre des projets déjà avancés. Les projets impactés seraient relancés uniquement si le budget suit.

Diagnostic technique amiante (DTA) à Nemours

Le document est normalement consultable par tous, y compris pour les sociétés partenaires, tout comme les autres documents relatifs à l'amiante.

Il est préconisé par une note ministérielle qu'il doit être annexé au DUEP malgré son volume. La Direction pense pouvoir trouver une solution satisfaisante.

Visite à Nemours de la mission du service local du Domaine et de la représentante de la politique immobilière de l'État

Suite à notre interrogation sur l'objectif de cette visite, il nous est répondu qu'elle était nécessaire pour procéder au renouvellement de la condition d'utilisation du bâtiment, dans le respect d'une obligation d'entretien et de rationalisation des espaces tous les neuf ans.

Bruit de couloir sur l'imposition des horaires de pause à l'atelier éditique (EIFI) de Nemours

La Direction affirme ne pas avoir d'information à ce sujet.

Versement inégal de l'indemnité de résidence dans le département 77

Selon la Direction, elle est d'un montant différent selon les ESI, en fonction de la zone de couverture du site, et non du département.

Livraison de petites bouteilles d'eau à Noisiel

Les bouteilles d'eau à consommer sur le site de Noisiel (conséquence de la suppression de la fontaine) ont fini par arriver (avec beaucoup de retard), mais sous formes de bouteilles de 0,5 l au lieu de 1,5 l, ce qui contribue grandement à la pollution plastique, en dépit des recommandations écoresponsables.

La Direction a indiqué qu'il s'agissait d'une livraison de dépannage en bouteilles petit format. Normalement, les livraisons au format 1,5 l doivent bientôt reprendre.

Fermeture de la cantine à Versailles en période estivale

La fermeture aura lieu du 29 juillet au 20 août inclus. Il n'y aura pas de mesure de compensation particulière, sauf des tables mises à la disposition des agents pour qu'ils puissent prendre leur repas en extérieur.

Fermeture de l'AGRAF à Paris lors du pont du 15 août

Les restaurants AGRAP des sites de Réaumur et Paganini seront fermés. Y a-t-il une solution de repli ? La Direction indique qu'a priori il n'y en aura pas...